

Gérer les procédures environnementales en mode projet - phase travaux

Cette formation approfondit les méthodologies des études d'impact de projets de construction sur l'environnement ainsi que les bonnes pratiques d'évaluation avant de rédiger son rapport et de formaliser son avis.

Objectifs opérationnels

- Identifier et prendre en compte les obligations environnementales
- Mettre en œuvre les obligations et mesures ERC
- Gérer les accidents / non conformités

Public Concerné

- Chargés d'opération
- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'œuvre

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation demande des connaissances en :

- conduite de projet,
- éléments de projet ex-Loi MOP (DCE, ACT, VISA, DET, AOR),
- droit (notions).

Contenu

- Où trouver les obligations imposées au chantier : documents exigibles
- Comprendre les documents et ce que leur contenu implique
- Concepts et signification de la séquence ERC
- Mise en œuvre des obligations environnementales : réponse à la consultation, organisation du chantier, suivi et réception
- Spécificités des phases travaux DCE, ACT, VISA/EXE, DET, AOR
- Gérer les périodes de garantie
- Enjeux de planning et de budget

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et de partages d'expériences, ainsi qu'une illustration par des exemples concrets issus de cas réels.

La démarche pédagogique très opérationnelle permet une application possible à tous types de projets.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et directeur de projets de génie écologique

■ Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com